

## **Commission “Sécurité Environnement” du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT**

### **PROCES VERBAL**

**REUNION DU 09 SEPTEMBRE 2021**

*Dpo,*

#### Invité(s):

#### Présents:

Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effectif - VILLEROT  
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE  
Monsieur Rudy BUREAU, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevin - SIRAUT  
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES - BRUXELLES  
Madame Laëtitia QUENON, PROVINCE DE HAINAUT Dir-Info – MONS  
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques - MONS  
Madame Gaëlle HUBERT, PRINCE ERACHEM Responsable environnement - SAINT-GHISLAIN  
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif - HAUTRAGE  
Monsieur Guy LELOUX, BAUDOUR  
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager – VILLEROT  
Monsieur Olivier JENART, RENEWI BELGIUM SHEQ Advisor - VILLEROT  
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.- S.P.W. Attaché qualifié - MONS  
Monsieur Vincent BURTON, YARA Terre S.A. Environmental Manager - TERTRE  
Monsieur Philippe STEVENART, YARA Terre S.A. HESQ Manager - TERTRE  
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu Saint-Ghislain - TERTRE  
Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement -  
Province du Hainaut, Président.

#### Excusés:

Monsieur Claude RIFAUT, ADVACHEM Directeur - TERTRE  
Madame Marina MICHELON, Riveraine - TERTRE  
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE Eco-Conseillère - TERTRE  
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine - VILLEROT  
Monsieur Jean-Marc DELROT, Police Boraine Chef de Corps - COLFONTAINE  
Monsieur Yvon DRAMAIX, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif - HAUTRAGE  
Monsieur Julien HULOT, BUREAU D'ETUDES IRCO Consultant – NAMUR  
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, COMFORT ENERGY Directeur Général - HASSELT  
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. – NAMUR

**Premier point:**

**Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Le président ouvre la séance et informe l'assemblée des mesures de précautions en vigueur en raison de la situation actuelle.

Il signale les personnes excusées et indique que le Chef de Corps de la Zone de Police Boraine, Monsieur Jean Marc DELROT qui a rejoint, à sa demande, la Commission Sécurité Environnement présentera le fonctionnement et des contacts au sein de la zone de police (rôle de la proximité, dispatching autonome,...) lors d'une prochaine réunion.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 20/05/2021 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

Pour rappel le calendrier 2021 des réunions est le suivant:

**-le jeudi 09 décembre à 18 heures à la Salle Communale, Rue du Presbytère, 10 à 7334 VILLEROT.**

Deux communications pour information des services aménagement du territoire de la Ville de Saint-Ghislain :

1. Concernant la demande de permis unique SoVeDo - Projet de station-service - gaz naturel – Garage – Truckwash à Villerot qui avait été présenté lors de la dernière réunion à la CSE (et ce après la clôture de l'enquête publique) a fait l'objet d'un refus.

Complémentaire à ce qui a été signalé en réunion, la Ville a reçu un recours qui a été déposé contre la décision des Fonctionnaires Technique et délégué. (mail du 10/09/2021 de Madame MEREAU).

2. Concernant la demande de permis d'urbanisme du SPW - Mobilité et Infrastructures pour la modification de la voirie communale à savoir l'aménagement d'un carrefour giratoire entre la rue Octave Malice et la rue du Bois – Projet présenté lors de cette même réunion de la CSE et pour lequel diverses remarques avaient été formulées par la commission (PV du 20/05/2021), l'affichage a été réalisé le 2 août – l'enquête a lieu du 16 août 2021 au 16 septembre 2021) - Adresse du bien : route de Wallonie - N50 à 7333 SAINT-GHISLAIN (Tertre). – (Avis annexe 1)

Les remarques et/ou observations peuvent être envoyées par courrier, par mail ou déposées à l'Administration Communale au service de l'aménagement du territoire ou [info@saint-ghislain.be](mailto:info@saint-ghislain.be) / infos au 065/76 19 00.

Monsieur RENIER (en réponse à certaines questions posées lors de la réunion précédente) précise que, dans le cadre de cette demande de permis, diverses autorités sont consultées pour avis dont notamment la zone de secours (liste complète reprise ci-dessous).

AIR LIQUIDE - Service Canalisations ;  
ELIA Asset ;  
SPW MI - Direction des Déplacements doux et de la Sécurité des aménagements de voiries - Cellule RAVeL ;  
TEC HAINAUT ;  
Zone de Secours Hainaut Centre - Poste de MONS ;  
FLUXYS BELGIUM s.a. ;  
Hainaut Ingénierie Technique ;  
LA DEFENSE NATIONALE - DGMR - Division CS & Infra - Section Infrastructure - Bureau Expertise Domestique / Advice ;  
SPW ARNE - Cours d'eau non navigables - Service extérieur ;  
SPW ARNE - Direction des Risques Industriels, géologiques et miniers ;  
SPW ARNE - Département de la ruralité et des cours d'eau - Direction du Développement rural - Cellule GISER.

A toutes fins utiles, le Président rappelle que diverses remarques et observations ont déjà été formulées lors de la réunion précédente et actées dans le PV du 20/05/2021.

Les riverains indiquent qu'il est important d'être attentif à l'aspect mobilité /plan de mobilité – déviations durant la période de travaux.

Monsieur BUREAU indique avoir déjà attiré l'attention à ce sujet et formulé une remarque en ce sens lors de la dernière réunion. Il ajoute aussi qu'il faudra tenir compte aussi de la réouverture prochaine du pont (prévue en octobre - novembre).

L'ordre du jour est le suivant:

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, calendrier des réunions;
- ~~2. Présentation du Chef de Corps de la ZPB, Monsieur DELROT, du fonctionnement et des contacts au sein de la zone de police Boraine (rôle de la proximité, dispatching autonome,...). Reporté~~
3. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour
5. Divers

## **Deuxième point:**

### **Présentation du Chef de Corps de la ZPB, Monsieur DELROT, du fonctionnement et des contacts au sein de la zone de police Boraine (rôle de la proximité, dispatching autonome,...).**

Point reporté lors d'une prochaine réunion.

## **Troisième point:**

### **Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances**

La note habituelle est remise en séance et annexée au présent procès-verbal à l'attention des membres du comité (annexe 2) – Les différentes contributions sont compilées ci-dessous :

#### **-Pour ADVACHEM**

Monsieur RIFAUT excusé, a transmis par courriel le 10/09/2021 la note pour ADVACHEM.

- **Production :**

*Le 2ème trimestre confirme le retour du niveau des ventes en résine équivalent à celui de 2019 c'est à dire cependant 20% inférieur à 2018. Nous compensons par une hausse des ventes de formaldéhyde, d'ADBlue, d'UFC et de notre engrais liquide. Du chômage temporaire lié au COVID-19 et du télétravail sont restés d'application pour certaines fonctions administratives. L'unité MyP a subi une maintenance intensive et a été remise en service, avec bypass de l'échangeur E402, cette semaine et pour deux semaines suite à l'arrêt de l'unité Perstop pour emplacement du catalyseur de process. Nous sommes au tribunal suite aux incidents sur le E402, 2 fournisseurs différents.*

- **Travaux :**

*La réfection de la voirie est terminée et je remercie les autorités communales pour leur réactivité à notre demande tardive de dérogation pour l'utilisation de la rue Octave Malice par des poids lourds. L'upgrade de nos unités de résines échangeuses d'ions pour le traitement du formaldéhyde est en finalisation. Nous avons passé commande pour deux nouvelles unités d'osmose inverse et les dossiers : création d'une station d'embouteillage de notre engrais en petit conditionnement et augmentation de notre capacité de stockage en UFC et engrais sont en phase de rédaction du cahier de charge.*

- **Environnement :**

*Les résultats de l'analyse des gaz rejetés à l'atmosphère et les contrôles légionnelles des tours de refroidissement respectent les impositions de notre permis.*

*Les contrôles des eaux usées 2020 et début 2021 montrent un dépassement en DCO en charge journalière et 50% du temps en moyenne journalière. Les dépassements en DCO les plus importants sont liés à des dépassements des normes pour les rejets azotés associés à des teneurs hors normes.*

*Nous continuons la mise en place des diverses actions liées aux inspections SEVESO et DPC. Nous avons présenté notre dossier : évaluation du risque sismique - sélection des installations. Nous attendons un retour des autorités*

- **Autres :**

*H&S : de septembre 2020 a avril 2021 nous avons recensé :*

- 1 accident/incident sans arrêt de travail
- 2 accidents avec arrêt de travail

**Social :** 1 démission et 2 engagements:

- un employé pour le département logistique
- un chimiste pour le laboratoire

#### **-Pour DE KEGEL ENERGIE S.A. - COMFORT ENERGY (anciennement WOS)**

Monsieur VERSCHUERE et Monsieur HULOT étant excusé, le président donne lecture de la note pour DE KEGEL ENERGIE S.A. - COMFORT ENERGY.

### **Exploitation :**

#### **Oilco :**

- Aucune modification en terme d'exploitation
- Audit annuel environnemental établi, plans d'actions établi pour prise en compte des prescriptions du nouveau permis.
- Pas d'accident

#### **De Kegel Energy :**

- Pas d'exploitation actuellement
- Prise en compte des prescriptions du permis : conformité électrique en cours

### **Environnement/sécurité**

Pas d'incident.

Poursuite de l'élaboration du Projet d'Assainissement : réunion Département Sol organisée fin juin, validation orale des rapports intermédiaires (air et eau) et note technique à leur fournir pour assainissement

### **-Pour DOW – POLYOL BELGIUM – Note communiquée par écrit**

#### **EHS :**

Il n'y a pas eu d'incident, aucun déversement et aucun incident de sécurité process.  
Pour le moment, nous n'avons pas de malade lié à la COVID19.

#### **Production :**

Cet été la fiabilité pour le Polyol/CPP a été haute mais en juin la fiabilité était impactée par la panne électrique. Cependant, le résultat lié à notre fiabilité de l'usine reste en ligne avec les objectifs.

La demande en polyol a été forte et les marges hautes. Pas de question ou de remarque à ce sujet.

### **-Pour RENEWI BELGIUM**

Messieurs JENART et COLLARD présentent la note pour RENEWI BELGIUM.

#### **Sécurité**

Pas d'accident enregistré sur le site depuis la dernière réunion

Suite à notre demande, la visite du service prévention incendie de la zone de secours Hainaut Centre a eu lieu le 29/07/21 afin de vérifier la conformité de notre établissement.

Le rapport qui nous a été transmis, mentionne plusieurs non-conformités que Renewi doit traiter dans les 3 mois.

Un plan d'action a été défini pour y remédier dans les délais.

Action spécifique « rentrée des classes ». Sensibilisation des conducteurs, contrôle général des véhicules, réglage des rétroviseurs.

#### **Environnement**

Audit interne environnemental planifié le 13/09/21

#### **Exploitation / projet**

Travaux de réfection de toiture du hall de stockage en cours (1ère phase des travaux d'aménagement de la zone de stockage des emballages vides pour déchets médicaux).

- Toiture en voie d'achèvement
- Équipement logements sociaux en septembre
- Nouvelle salle de charge
- Bardage en octobre

Amélioration de l'éclairage de la zone de tri et des bureaux.

Opérations

- Évolution de l'activité de collecte déchets médicaux suit la courbe COVID-19
- Collecte dans les parcs à conteneurs également liée au confinement

En réponse à la question de Monsieur PRIMOSIG, Monsieur COLLARD indique qu'aucun déchet médical (type B1 & B2) n'est stocké chez RENEWI. Ils font l'objet d'un transfert direct vers l'incinérateur de Thumaide. Il précise que des déchets en provenance des parcs à conteneurs (provenant de dentistes), peuvent être en transit au maximum 24h sur site et ce en quantité limitée.

Plus de question ou de remarque.

### **-Pour PRINCE MINERALS**

Madame HUBERT présente la note pour PRINCE MINERALS.

#### **EHS**

- Gestion et prévention du Covid sous contrôle – support complémentaire du Groupe aux obligations légales suivies
- Deux épandages de solution contenus dans les zones de rétention des secteurs d'activité (rupture d'une connexion flexible lors d'une livraison de matière / rupture d'une vanne lors d'un recirculation de matière)
- Introduction en juin du rapport de sécurité SEVESO (révision quinquennale)
- Inspection annuelle conjointe de la DCRC et de la RAM ce jeudi 9 septembre
- Campagne de mesure du manganèse dans l'air ambiant à Villerot par l'ISSEP / résultat en cours de traitement – Analyse complémentaire des filtres commandées.
- Poursuite du projet de station d'épuration mutualisée avec plusieurs acteurs du zoning

#### **Activités**

- Unités de production Prince affectées par des problèmes techniques chez Yara nécessitant des arrêts de fonctionnement (report et perte sèche de ventes – chômage économique mis en place durant plusieurs jours pour une catégorie de salariés)
- Approbation reçue par le Groupe pour des investissements majeurs (2 projets – montant de 1,5 million d'euros)  
Montant complémentaire au montant d'investissement annuel de 2021
- Etude entamée pour le démantèlement et le remplacement d'une plateforme (bioxyde de Mn)
- Plan à trois ans soumis pour des investissements majeurs sur le site

#### **Social**

- Plusieurs nouveaux ingénieurs engagés par la société : Process Engineering – R&D – Production
- Quelques engagements d'opérateurs de production planifiés avant fin d'année

Pas de question ou de remarque à ce sujet.

### **-Pour YARA**

Messieurs BURTON et STEVENART présentent la note pour YARA.

#### **Sécurité :**

Depuis la dernière commission, nous avons réalisé des travaux de maintenance périodique sur plusieurs installations nécessitant l'intervention de très nombreux contractants complémentaires. La coordination s'est bien déroulée puisqu'aucun accident chômant ne s'est produit. Par contre, nous avons connu 2 accidents chômant courant du mois de juillet.

Un opérateur a reçu un bloc d'engrais d'environ 2 kg sur la nuque lors d'un nettoyage d'une goulotte.

La victime du second accident a eu le genou et la cuisse gauche brûlés par une solution basique

de soude caustique. Il a posé un genou par terre pour effectuer un nettoyage à l'eau claire mais la zone nettoyée était contaminée par des cristaux de soude qui ont formé une solution basique lors du nettoyage.

Courant de la semaine 42 (du 18 au 22 octobre), nous allons remplacer les systèmes d'alerte du site de Yara Tertre. Pour ce faire, les signaux d'alerte et d'alarme seront testés en journée pour vérifier leur bon fonctionnement et leur audibilité dans toutes les zones de travail. Ces tests seront probablement audibles à proximité du site. Des communiqués d'information sur ce sujet seront publiés (plateforme, réseaux sociaux, mails à définir).

#### **COVID-19 :**

Pas d'arrêt d'activité, pas de chômage économique.

Nous continuons la gestion active du COVID avec tests préventifs sur site pour le personnel en concertation avec la Médecine du travail et les contractants (permanence auto-tests rapides).

#### **Environnement :**

Concernant le chantier d'assainissement de SGA et Finapal, la météo capricieuse des mois de mai et juin n'a pas permis de terminer le chantier d'assainissement avant les congés du bâtiment comme prévu. Le chantier devrait être terminé dans les prochaines semaines. Un ensemencement du crassier par des herbacées et la plantation d'une haie d'arbustes indigènes le long des jardins rue E. Solvay sont prévus.

Des équipes de Yara participeront à l'initiative du Grand Nettoyage d'automne 2021 le vendredi 24 septembre avec des actions de ramassage des déchets le long de la rue de la Carbo et de la rue E. Solvay.

**Plaintes :** Trois plaintes pour bruit ont été déposées au numéro de téléphone du poste de garde (065/764695) respectivement le 03/09 (Sirault), le 05/09 (Hautrage) et le 09/09 (Sirault).

Cependant, après vérification auprès des responsables de production des unités de Yara, aucune perturbation notoire du procédé ou activités particulières au sein des installations n'a eu lieu au cours de la période citée.

Pour corriger la note de la précédente commission s'étant tenue le 20/05, le 12/05, une personne résidant à Villerot s'est plaint d'un bruit anormal via la plateforme riverain de Yara. Là encore, après consultation des responsables d'unité, aucune installation n'a connu de perturbation pouvant occasionner un bruit inhabituel.

#### **Renouvellement du permis :**

Réception de la décision sur recours le 31/05/21.

Toutes les obligations ont été analysées et ont fait l'objet d'une révision des procédures clés concernées et/ou le lancement-poursuite de projets spécifiques.

-Bruit

L'étude acoustique est en cours de réalisation en partenariat avec une société experte dans les analyses acoustiques agréées par la Région Wallonne et une entreprise spécialisée dans l'analyse et la fourniture de solutions techniques de réduction de bruit en milieu industriel.

La première campagne d'analyse de bruit a eu lieu au cours de la semaine 34 (fin août).

La prochaine campagne de mesure est prévue la semaine du 11/10 (à confirmer selon les opérations de redémarrage prévues de nos unités – avant cette date, nous ne sommes pas dans une situation où toutes les installations fonctionnent en parallèle).

-Eaux de rejet

En vue de respecter les nouvelles normes de rejet, les entreprises du zoning (Yara-Dow-Prince) travaillent ensemble dans le cadre d'un projet de construction d'une station d'épuration mutualisée. Trois entreprises expertes dans le domaine ont suscité leur intérêt et analyse actuellement le dimensionnement optimal de l'installation de traitement des eaux future sur base d'échantillons de des eaux industriels prélevés depuis le mois de juin.

Le cahier des charges (volet technique et juridique) nécessaire à l'appel d'offre est en cours de rédaction et sera finalisé à la fin du mois de septembre.

-Pollution de sol

L'étude combinée (Eco) complémentaire des pollutions de sols a été envoyée à la DAS le 03/08. Celle-ci est déclarée complète et recevable.

Elle a été transmise aux différents services compétents pour demande d'avis.

#### **Communication :**

La plateforme de communication Yara est toujours active et nous nous efforçons d'y communiquer rapidement les informations pertinentes relative à la marche de l'usine. Nous communiquons maintenant sur les réseaux sociaux (Facebook et Linked In) ces mêmes informations et même davantage (recrutements, campagne de sensibilisation, collecte inondation, etc).

### **Production :**

Nous avons procédé à un arrêt planifié de maintenance, qui a lieu tous les 4 ans, de l'unité d'acide n°2 du 4 juin au 26 juin. Durant cet arrêt planifié légal, l'usine réalise l'ensemble des inspections des équipements et du train machine de l'unité. Le 30 juin, l'usine a réalisé le démarrage de l'unité mais suite à des vibrations sur la turbine de détente du train machine principal, le démarrage de l'unité a été annulé.

De nouvelles inspections et contrôles ont montré des problèmes techniques obligeant la réouverture du compresseur des gaz NOx et de la turbine de détente. Suite à la résolution des problèmes techniques, l'unité d'acide n°2 a été finalement démarrée le 4 août. Néanmoins, suite à une détection d'une fuite interne à la chaudière de l'unité, un nouvel arrêt a été réalisé pour ouvrir le réacteur et réparer les fuites au niveau de la chaudière. L'unité a été démarrée à nouveau le 20 août après la réparation et les contrôles nécessaires.

Durant les manœuvres d'optimisation de l'unité et de démarrage de l'unité de boosting, un déclenchement par un niveau haut dans un séparateur de goutelles du train machine à provoquer une nouvelle mise à l'arrêt de l'unité le 26 août. Lors des opérations de mise à l'arrêt, les opérateurs ont constaté de nouvelles vibrations au niveau de la turbine de détente. Une nouvelle inspection de cet élément de la machine a montré que le rotor a touché les pièces statoriques. Le rotor a été enlevé et envoyé pour réparation dans un atelier spécialisé.

Il devrait être disponible et installé à nouveau le 23 septembre. L'unité devrait donc démarrer pour le 25 septembre. Les problèmes techniques sur cette unité ont des conséquences économiques importantes pour la plateforme car cette unité d'acide nitrique alimente la filière des produits industriels de la plateforme c'est-à-dire les clients industriels des secteurs de la chimie, de la pétrochimie et du secteur pharmaceutique. Tous les départements de l'usine sont fortement impliqués pour résoudre cette problématique importante pour la plateforme industrielle.

Au niveau des autres unités, le 22 juin vers 20h, un black-out, engendré par un court-circuit dans la sous-station haute tension de la société Elia, a provoqué un déclenchement des installations restant en service durant le « turnaround » de l'unité d'acide nitrique 2. Le service « energy sourcing » est en discussions avec les services techniques d'Elia pour obtenir les raisons et les solutions par rapport à ce déclenchement électrique.

Lors de la phase de démarrage de l'unité d'ammoniac suivant le black-out, une fuite importante d'huile a été détectée sur le compresseur d'ammoniac entraînant un arrêt pour réparation. L'unité a finalement été mise en service le 19 juillet car la réparation du compresseur a été plus longue qu'anticipée (pièces, main d'œuvre).

Un déclenchement le 20 juillet a provoqué l'arrêt complet de l'unité d'ammoniac qui était en cours d'optimisation suite à une erreur humaine qui a activé involontairement une logique de sécurité.

L'unité d'ammoniac a finalement été mise en service le 27 juillet et est en régime stable depuis cette date.

L'unité d'acide nitrique Dupont a également été stoppée du 12 au 28 juin pour réaliser des travaux de maintenance planifiés. Le travail le plus important étant le remplacement de la chaudière vapeur principale de l'unité.

L'unité Dupont a ensuite été stoppée du 4 au 27 juillet suite à un manque d'approvisionnement en ammoniac résultant du déclenchement du Reforming lié au black-out provoqué par Elia.

En résumé, la période écoulée depuis la dernière commission a été particulièrement difficile pour l'usine.

**-Le relevé des plaintes** reçues depuis la dernière réunion (20/05/2021).

A la question du président, l'Echevin de l'Environnement de la Ville de Saint Ghislain indique n'avoir reçu aucune plainte en ce qui le concerne.



Pour le groupe des riverains, Monsieur LELOUX signale avoir adressé une plainte à Madame LELEUX (en congé actuellement et excusée ce jour).

Monsieur POTTIEZ indique avoir signalé du bruit en provenance du zoning au poste de garde le 05/09/2021. Il fait remarquer à l'assemblée que sa plainte concernant le bruit n'était pas adressée spécialement à YARA. Constate que le N° de téléphone du corps de garde ne concerne que YARA, or d'autres entreprises du zoning ont aussi des process avec réaction exothermique et sont aussi susceptibles d'avoir des mises à l'air bruyantes et polluantes. Ce numéro ne concernant pas le zoning dans son ensemble, il est essentiel d'ajouter le N° d'SOS pollution dans les numéros à contacter en cas de nuisance.

Les riverains demandent d'élargir la diffusion des appels relatifs aux nuisances réceptionnées au poste de garde à l'ensemble des entreprises du site et présentes à la CSE.

Il s'agit ici de diffuser cela comme une information aux entreprises du site. Il n'est pas question de demander un retour concerté au plaignant et/ou à la commission, Cependant cela permettra au besoin à chaque entreprise de traiter indépendamment au besoin et le cas échéant de prendre les mesures qu'elle jugera utiles.

Monsieur POTTIEZ fait remarquer à l'assemblée que sa plainte concernant le bruit n'était pas adressée spécialement à YARA.

Dans ce cadre Monsieur POTTIEZ réitère sa demande de savoir s'il est possible d'avoir un inventaire, pour chaque entreprise, des mises à l'air avec l'orientation des tuyères et l'intensité acoustique mesurée ou estimée pour chacune des cheminées.

Il est convenu par l'assemblée que les mesures de bruit sont complexes.

Le président, en ce qui concerne le fonctionnement de la Commission sécurité Environnement du Zoning (CSE), rappelle régulièrement l'importance de communiquer directement via les différents canaux possibles à savoir le Service environnement de la Ville, le DPC, la Plateforme web de Yara, le poste de garde, les représentants des riverains sans oublier de préciser la nature du problème ou la question, le lieu, la date et l'heure.

En réponse à Monsieur RENIER, Monsieur STEVENART indique que des études sont en cours pour déterminer pourquoi le rotor a touché les pièces statoriques. Une analyse est aussi en cours chez le constructeur.

Concernant les arrêts, Monsieur PRIMOSIG signale que l'Arrêté Ministériel prévoit que :  
*« A chaque mise à l'arrêt de l'installation Reforming ou Dupont, un rapport d'incident est rédigé et envoyé dans le mois au fonctionnaire chargé de la surveillance et à l'AwAC. Si lors d'une année, l'une des installations est mise plus de 10 fois à l'arrêt, l'exploitant rédige un plan d'amélioration et l'envoie dans les 6 mois qui suivent la 10ème mise à l'arrêt au fonctionnaire chargé de la surveillance, à l'autorité compétente et à l'AwAC... »*

Il est relevé que les communications envoyées à la CSE par courriel par Monsieur WARZEE concernant « Déclenchement – Redémarrage » de YARA sont les suivantes :

- 1. Déclenchement Unité d'ammoniac - Yara Tertre - 23/06/2021  
*« Je vous informe du déclenchement de notre unité d'ammoniac ce 23 Juin 2021 vers 20:20 suite à une perturbation externe du réseau haute tension Elia. Nos autres unités étant à l'arrêt pour maintenance n'ont pas été affectée à l'exception de certaines utilités »*
- 2. Déclenchement Unité d'ammoniac - Yara Tertre – 28/06/2021

« Redémarrage de notre unité d'ammoniac ce lundi 28 juin 2021 »

- 3. Déclenchement Unité d'ammoniac - Yara Tertre - 30/06/2021

« Je vous informe que le démarrage de notre unité d'ammoniac est interrompu sur à un problème mécanique important sur un compresseur. L'arrêt complet de l'unité (qui était presque en fonctionnement) se poursuivra demain et générera des nuisances sonores »

- 4. Redémarrage Unité d'ammoniac - Yara Tertre - 12/07/2021

« Redémarrage de notre unité d'ammoniac ce lundi 12 juillet 2021 Ce redémarrage fait suite à des réparations sur un de nos compresseurs consécutives au black-out électrique haute tension survenu le 23 juin. »

En regard de ce qui précède, le président réitère la demande auprès de YARA, au vu des interpellations appuyées des différents groupes (riverains et autorités locales), de maintenir comme précédemment une communication via un seul canal avec la Commission "Sécurité Environnement" du zoning. Il rappelle les demandes formulées lors de réunions précédentes et insiste sur l'importance d'une communication par courriel via la liste de distribution avec la Commission "Sécurité Environnement".

Libre bien évidemment à YARA de communiquer en plus via ses autres canaux.

Monsieur BUREAU appuie aussi pour que la communication par mail reste privilégiée en ce qui concerne la Commission "Sécurité Environnement". Dans le cadre de ses fonctions, il est extrêmement important pour lui d'être informé et de pouvoir répondre aux interpellations des citoyens.

En ce qui concerne le nouveau permis, aux questions de Monsieur LELOUX, Messieurs BURTON et STEVENART indiquent que l'étude technico-économique est en cours. Une campagne complète a été réalisée en août (toutes les installations de l'usine en fonctionnement). Une campagne complémentaire de mesures est prévue en octobre (toutes les installations de l'usine en fonctionnement). En ce qui concerne le déplacement du stock d'acide nitrique le dossier est en phase de finalisation du basic engineering.

Concernant les tests de signaux d'alerte prévu du 18 au 22 octobre, Monsieur BURTON confirme qu'une communication sera effectuée notamment aux riverains proches ainsi qu'aux membres de la commission.

Il n'y a plus de questions ou de remarques.

#### **Quatrième point:**

##### **Fonctionnement, Prochain ordre du jour**

Il n'y a pas de point particulier à mettre à l'ordre du jour de la réunion suivante.

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, calendrier des réunions;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur GRIGNARD, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

#### **Cinquième point:**

##### **Divers**

Il n'y a pas de divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants

-----